Glossaire

Dans le glossaire, vous trouverez une liste de définitions importantes relatives au travail et à la vie en Allemagne.

Loi fondamentale

Allemand : Grundgesetz

La loi fondamentale (Grundgesetz, GG), entrée en vigueur en 1949, forme la constitution de la République fédérale d'Allemagne et donc la base de la démocratie parlementaire. Elle est le fondement de toute l'action politique et juridique et contient également les droits fondamentaux.

Thème: **Politique et société**

Retour au glossaire

Imprimer la page

URL: https://www.make-it-in-germany.com/fr/aide-conseil/glossaire
Date: 2026-10-25 05:39:48 GMT